



Groupe de Travail 3

Le territoire régional en 2027 : *Quelle évolution des fonctions de l'espace et du maillage territorial ?*

Compte-rendu de la réunion 4 du 24/04/2007

Ordre du jour de la réunion :

- Rappel des hypothèses du groupe
- Travail en sous groupes : identification et priorisation d'enjeux, définition des marges de manœuvre et de leviers d'action
- Restitution et débat

Introduction

Cette quatrième réunion, la dernière de la phase prospective, vise à préparer la définition des orientations stratégiques de la Charte du Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire (SRADDT).

A partir des hypothèses consolidées lors de la précédente rencontre, le groupe doit :

- identifier un certain nombre d'enjeux,
- leur donner un degré d'importance au regard du développement durable du Limousin ;
- identifier les marges de manœuvre des acteurs limousins, en précisant les leviers d'action à disposition de ces acteurs.

La synthèse des hypothèses des 5 groupes va conduire à l'élaboration de plusieurs scénarios, qui seront complétés par les résultats de cet exercice. Cet ensemble de travaux contribuera à la définition des grandes orientations de la Charte.

Les prochains rendez-vous pour le groupe :

- le 19 juin 2007 : au cours de cette journée, une synthèse générale des travaux sera présentée aux cinq groupes thématiques
- début 2008 : les groupes seront à nouveau sollicités dans le cadre de l'élaboration de la Charte

1. Rappel des hypothèses du groupe

Dans un premier temps, le cabinet RCT a présenté à l'aide d'un diaporama les principales hypothèses, pour lesquelles il a fait un travail de recherche d'éléments de prospective ; elles sont reproduites ci-après.

- Hypothèse 1 : Une région solidaire, qui joue la complémentarité de ses territoires

C'est l'hypothèse la plus vertueuse. Les deux moteurs du développement fonctionnent de concert: les villes sont compétitives et le rural est attractif. Grâce à une bonne gouvernance régionale, la politique d'aménagement du territoire accompagne ce développement et organise la cohérence entre villes et campagnes.

Éléments de prospective	Composantes des hypothèses	Effets sur le Limousin
« Un scénario de croissance de 2,25% par an, légèrement supérieure à la croissance tendancielle de l'économie française apparaît souhaitable et réaliste si l'on tient compte du retard de croissance accumulé par la France » (Sénat)	Un développement économique générateur de richesses pour financer un développement plus maîtrisé	Poids du paradigme du développement durable Investissements dans les TC Équipement de la région
En résumé, prédire le déclin des métropoles est périlleux [...] [car] l'agglomération des activités serait la facette territoriale de la croissance économique (INSEE).	Une métropole régionale très dynamique	Augmentation de la taille de Limoges, ce qui se traduit par une hausse des coûts induits Emplois métropolitains
"L'exode urbain l'emporte désormais sur l'exode rural, les campagnes françaises n'ont jamais été autant « désirées »" (P. PERRIER-CORNET, INRA)	Un développement qui se diffuse, depuis les agglomérations, jusqu'aux espaces ruraux	Maillage plus fin de l'espace régional Hausse des mobilités
Les exemples de régions (NPDC, Alsace...) où les différents outils de l'aménagement sont élaborés de manière intégrée sont de plus en plus nombreux (DIACT, <i>Territoires 2030</i> n°2, 2005)	Achèvement du processus de décentralisation et mise en cohérence des différentes démarches de développement local	Cohérence accrue entre les différents territoires Coopération plutôt que concurrence

- Hypothèse 2 : Les territoires « autonomes » avec une faible coopération

Ici, seuls certains territoires (les plus attractifs et les mieux équipés) parviennent à se développer. Les mécanismes de péréquation s'affaiblissent et les différents territoires entrent dans des logiques concurrentielles. Il en résulte une gestion du territoire faiblement coordonnée, qui se traduit par de fortes consommations d'espace et par un mitage du peuplement.

Éléments de prospective	Composantes des hypothèses	Effets sur le Limousin
"Aujourd'hui, il ne suffit plus d'équiper pour produire du développement et de la cohésion. Nous observons plutôt une singularisation des modèles locaux, avec une dissociation des lieux de production et de consommation. Ainsi, un territoire peut attirer la population et perdre des entreprises, ou inversement« (R. Amblard, DRE Auvergne)	Absence de gouvernance à l'échelle régionale : développement de stratégies autonomes, voire concurrentielles Les grandes villes se développent, mais leur développement n'est pas articulé avec celui de l'espace rural	Fonctionnement régional fragmenté, hausse des spécialisations des territoires en fonction de leur degré d'attractivité Faible maîtrise de l'étalement urbain : hausse des coûts, consommation d'espace, engorgements...
"Tous nos scénarios [à l'horizon 2050] conduisent à un accroissement de la mobilité par rapport à 2004" (CGPC, 2002)	Contexte énergétique peu contraignant	Hausse des mobilités individuelles renforçant les tendances au mitage du territoire

- Hypothèse 3 : La campagne résidentielle généralisée

L'économie résidentielle devient le principal moteur de développement de la région. L'usage de l'automobile est très fortement encouragé par ces mutations et l'on assiste à l'accroissement des disparités entre les territoires résidentiellement attractifs et les autres. Le poids relatif des villes tend à baisser.

Éléments de prospective	Composantes des hypothèses	Effets sur le Limousin
"A l'horizon 2030, le prix à la pompe devrait varier de 1,3 à 2,4€ le litre"	Énergies disponibles à bon marché	Hausse des mobilités individuelles, ce qui tend à renforcer les tendances au mitage du territoire
"L'exode urbain l'emporte désormais sur l'exode rural, les campagnes françaises n'ont jamais été autant « désirées » (P. PERRIER-CORNET, INRA)"	Forte attractivité de l'espace rural, qui devient le principal moteur de développement	Développement de la spécialisation des espaces et des disparités régionales
	Baisse de la compétitivité et de l'attractivité des villes	Le peuplement tend à être de plus en plus dispersé et le dynamisme de rural l'emporte sur celui des villes
		La qualité de vie en centre-ville se dégrade et cela accentue la tendance au mitage du peuplement

2. Présentation de la méthodologie

L'objectif de cette session, plus pragmatique que les précédentes, est triple. Les experts réunis sont invités à dire ce qui pour eux fait enjeu, à évaluer son importance relative ainsi que les marges de manœuvre des acteurs Limousin, en s'appuyant sur l'identification de leviers d'action voire de freins possibles.

Après avoir identifié pour chaque hypothèse quatre à six éléments majeurs, représentant de véritables enjeux, il a été proposé pour chacun d'entre eux :

- d'évaluer son importance de 1 à 5 (1 = enjeu mineur, 5 = enjeu majeur), et de l'explicitier,
- d'évaluer les marges de manœuvre (également de 1 à 5), et de l'explicitier,
- d'identifier des leviers d'action mobilisables,
- de reporter l'élément ainsi caractérisé sur un graphique.

Précision importante : On se place dans une **perspective de développement durable, et les marges de manœuvre à identifier sont celles des acteurs Limousins**, tous acteurs confondus (collectivités, organismes socio professionnels, associatifs, etc....). Il leur appartiendra aux élus de se répartir les champs d'action.

A la fin de l'exercice, tous les éléments sont reportés sur un graphique de synthèse permettant de hiérarchiser les enjeux.

3. Travaux des sous groupes

Les résultats des travaux des sous groupes sont rendus sous trois formes :

- un tableau récapitulatif du contenu des enjeux par hypothèse (une couleur par hypothèse)
- une représentation graphique des enjeux par hypothèse
- une représentation graphique de l'ensemble des enjeux des trois hypothèses du groupe

• **3.1. tableau récapitulatif du contenu des enjeux par hypothèse**

- Hypothèse 1 : Une région d'équilibre, de cohérence et solidaire, qui joue la complémentarité des territoires

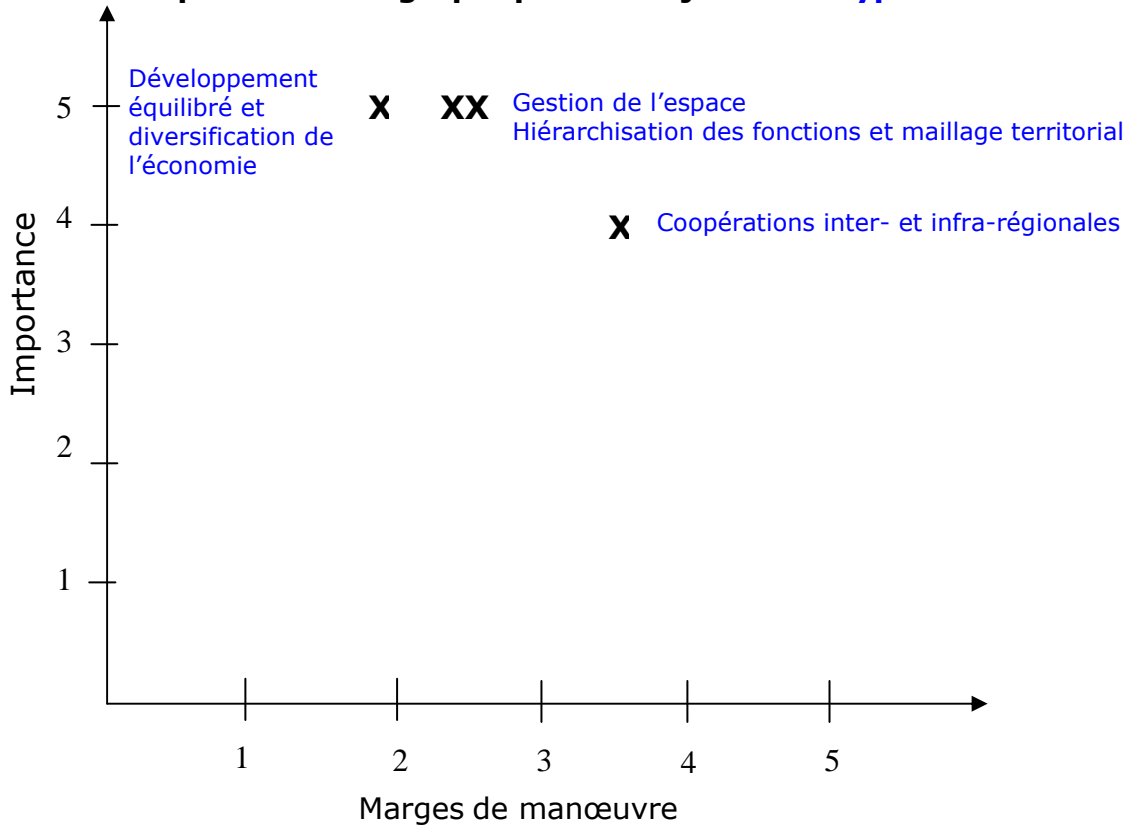
Intitulé de l'enjeu	Importance	Marges de manœuvre	Leviers d'action
Gestion de l'espace Importance : 5 Marges de manœuvre : 2.5	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions urbaines maîtrisées si maîtrise de la gestion du foncier - hiérarchisation/répartition des fonctions urbaines - Empêcher les conflits d'usage, le mitage (cf. coût réseaux), l'étalement urbain, la déprise agricole - préserver qualité des paysages - permettre développement touristique (cf. chemins) 	<ul style="list-style-type: none"> - peu d'outils contraignants disponibles (Charte - paysage- non imposable) - propriété individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents d'urbanisme - SCOT ruraux (par pays ?) * - incitation / PLU - cf. réflexions en cours à l'ARF sur le caractère prescriptif des SRADT
Hiérarchisation des fonctions et maillage territorial Importance : 5 Marges: 2,5	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement activité /résidence (cf. enjeu climatique) - développement métropolitain qui ne siphonne pas le rural - équilibre territorial 	<ul style="list-style-type: none"> - faibles/privé (comment convaincre les entreprises ? les ZA ne marchent pas) - plus fortes / équipements et services publics 	<ul style="list-style-type: none"> - gouvernance entre élus, et entre élus et société civile - mutualisation, mise en réseaux - définition concertée des fonctions et de la localisation ou aide / entreprises - contrats de pôles structurants
Développement équilibré et diversification de l'économie Importance : 5 Marges: 2	<ul style="list-style-type: none"> - sur tout le territoire = condition de l'attractivité, de l'équilibre territorial - diversification de l'économie productive, résidentielle, agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - la Région a la compétence mais peu de moyens concrets (question de gouvernance) - la carte PAT (UE) va à l'encontre - des marges /services aux personnes, à l'attractivité, mais peu/agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> -incitation/localisation - création d'un climat et d'infrastructures favorables (cf. aussi gouvernance), - politique de transport - infrastructures TIC - Politique de communication - SRDE - liens avec université
Coopérations inter- et infra- régionales Importance : 4 Marges: 3,5	<ul style="list-style-type: none"> - insertion du Limousin dans un espace et des réseaux globaux - cohésion du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - volontarisme politique, notamment 	<ul style="list-style-type: none"> - réseaux de villes - gouvernance, dialogue

D'autres enjeux ont été évoqués, sans être notés : infrastructures, transport, changement climatique et énergétique, relations villes /campagnes, services, maintien de l'agriculture.

* Un débat s'est engagé sur la proposition des SCOT ruraux. Ce dispositif, rendu possible par la loi, existe déjà sur quelques territoires français, les pays par exemple (ou une entité plus grosse ?) pourraient donc lancer une procédure allégée de SCOT. La possibilité d'incitation à l'élaboration de ces SCOT ruraux dans les prochains CPER a été soulevée. L'idée générale est l'harmonisation régionale de la gestion de l'espace, ce qui pose la question d'un SRADDT opposable, actuellement

en discussion à l'ARF. Il est à ce titre remarqué que rendre les schémas sectoriels opposables pourrait être une bonne chose, en préalable peut-être au SRADDT.

• **représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 1**



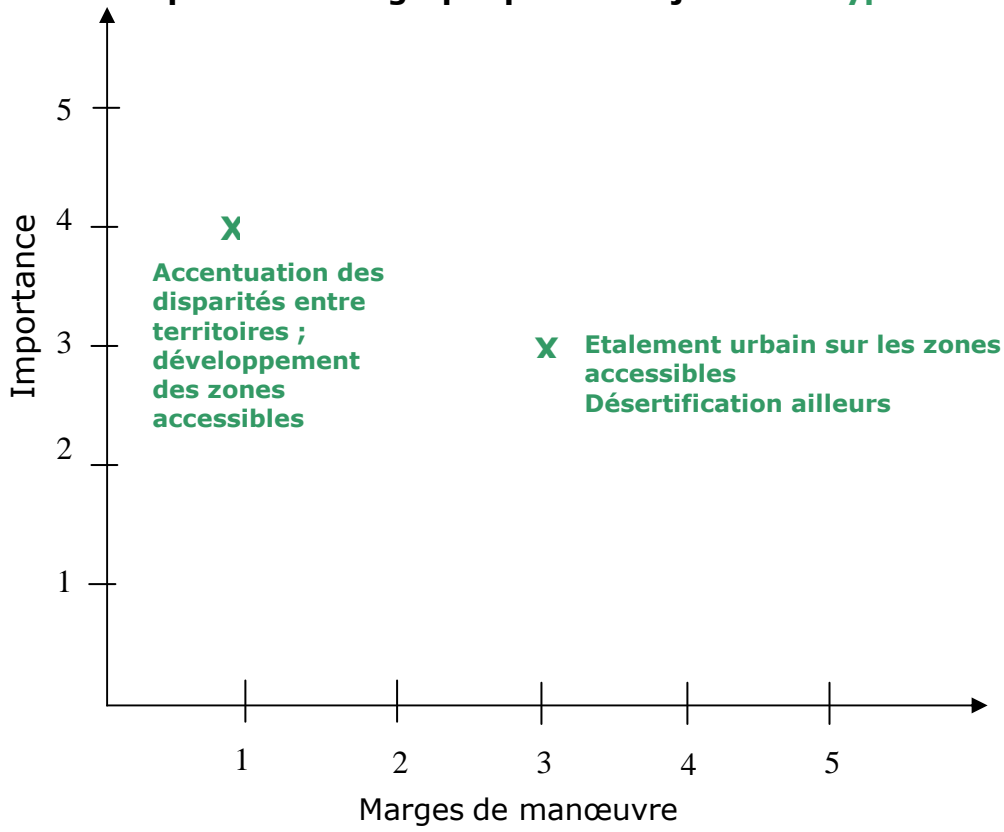
- Hypothèse 2 : Les territoires « autonomes » avec une faible coopération

Le sous-groupe de travail a tout d'abord indiqué que cette hypothèse était pour lui celle d'un ultra libéralisme territorial, qui était aussi l'hypothèse au fil de l'eau (la voie sur laquelle s'est engagée la Limousin, la situation décrite étant jugée proche de celle d'aujourd'hui). Il a proposé de redéfinir l'hypothèse en faisant le choix d'accentuer les principaux éléments la structurant. Il s'agit donc plus d'une présentation des caractéristiques de l'hypothèse « remaniée », que des enjeux clés, même si - dans une certaine mesure - ces caractéristiques peuvent s'envisager comme des enjeux et être notées le cas échéant.

<i>Intitulé de l'enjeu</i>	<i>Importance</i>	<i>Marges de manœuvre</i>	<i>Leviers d'action</i>
Accentuation des disparités entre territoires Importance : 4 Marges de manœuvre : 1	- enjeu commandant les autres	Un laisser-faire dû à l'absence de volonté politique	Concentration des moyens sur les zones dynamiques
Étalement urbain sur les zones accessibles Importance : 3 Marges: 3	- les infrastructures d'accès sont primordiales et renforcées	On ne désenclave pas, on désengorge et on aménage	- outils réglementaires (SCOT...) - concentration des procédures sur zones en développement
Désertification des espaces peu accessibles Importance : 1 Marges:	- les infrastructures se délitent, sauf en matière de tourisme nature	laisser-faire	Aucun levier sur les zones en déshérence sauf l'éventualité d'un parc national
Développement des zones les plus accessibles, selon des tendances centrifuges en direction de l'espace extrarégional Importance : 3 Marges:	Un certain « éclatement » de la région devant l'intérêt des pôles dynamiques opportunistes	Elles sont importantes (concentration des moyens) pour les zones concernées	- Partenariats Publics Privés - Ingénierie interrégionale

De par la nature et la notation particulière de cette hypothèse remaniée (cf. plus haut), une représentation graphique est rendue délicate. Nous regrouperons, par commodité, d'une part disparités des territoires et développement des territoires accessibles, et d'autre part étalement urbain des zones accessibles et désertification ailleurs.

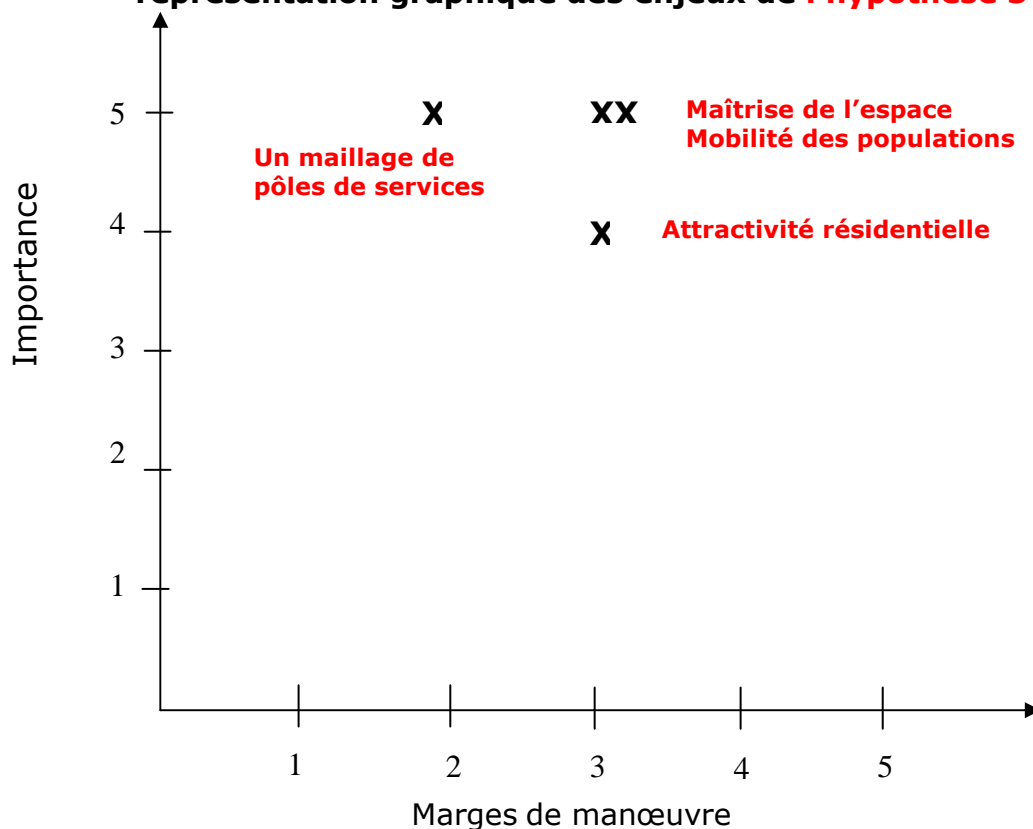
• **représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 2**



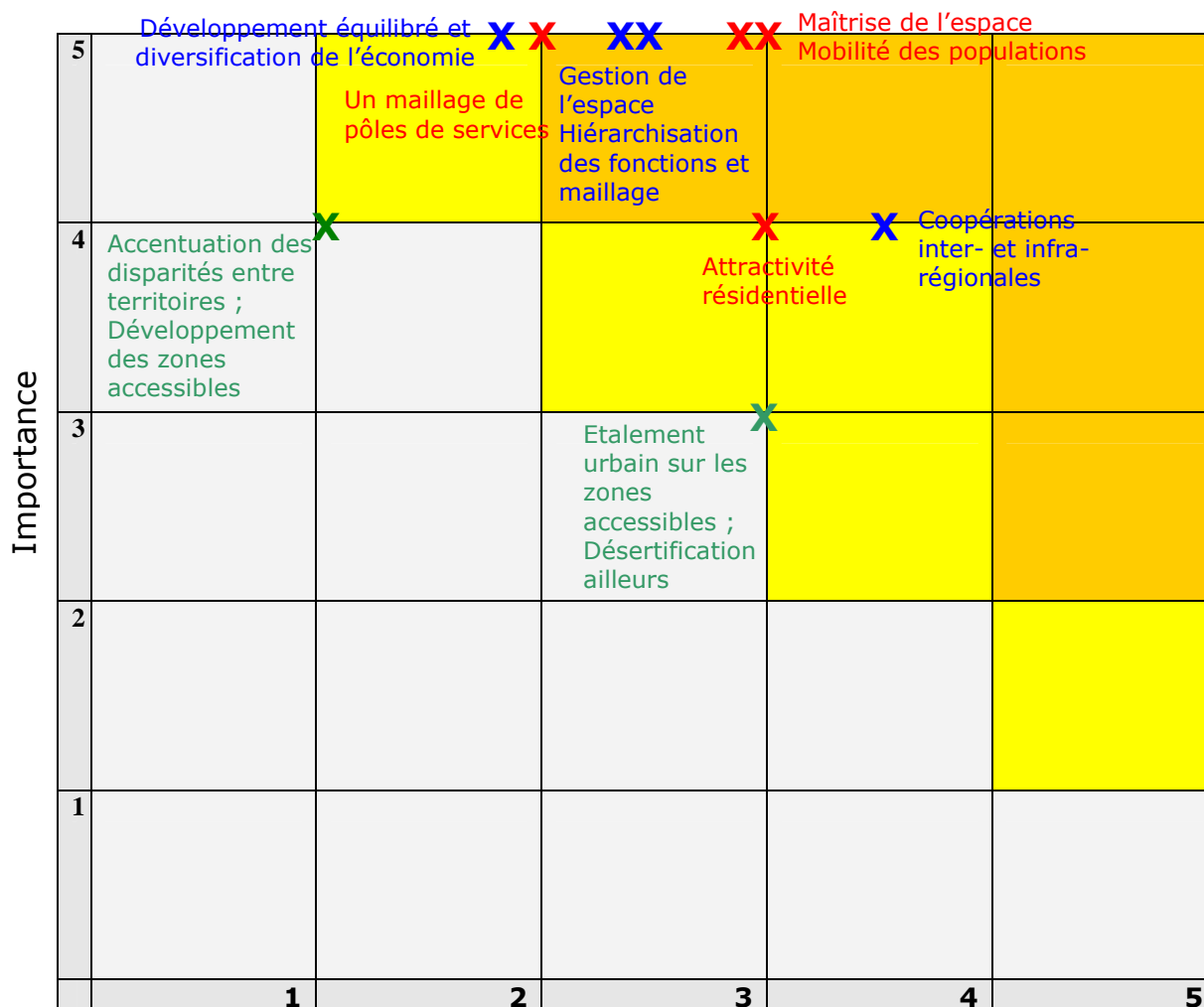
- Hypothèse 3 : la campagne résidentielle généralisée autour de pôles urbains structurants

Intitulé de l'enjeu	Importance	Marges de manœuvre	Leviers d'action
Attractivité résidentielle Importance : 4 Marges de manœuvre : 3	Elle constitue le principal moteur des dynamiques territoriales	les acteurs régionaux disposent d'outils, mais sont limités par le niveau des ressources disponibles	Les politiques publiques : infrastructures, TIC, transport, accueil, promotion, services, ...
Maîtrise de l'espace Importance : 5 Marges: 3	Pour limiter les effets négatifs induits : disparités territoriales, spécialisation et risque banalisation des espaces, conflits d'usage...	Des outils existent, mais ils doivent d'abord être rigoureusement appliquée	- Généralisation des documents d'urbanisme - outils de mise en cohérence régionale, type SRADT prescriptif
Mobilité des populations Importance : 5 Marges: 3	Forte pour l'accès aux savoirs, services et activités	les infrastructures sont coûteuses...	- développement des transports en commun - intermodalité et multimodalité - infrastructures et usages TIC
Un maillage de pôles de services Importance : 5 Marges: 2	Indispensable pour l'attractivité et la vie des territoires	Limitées par: - des services publics nationaux sans contrôle local possible - le vieillissement des commerçants et chefs d'entreprises	- infrastructures d'accueil et TIC - organisation/gestion des services publics (meilleure proximité, regroupements...) - fonction/service d'entretien de l'espace de l'agriculture

• **représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 3**



• 3.2 représentation graphique de l'ensemble des enjeux des trois hypothèses du groupe



Légende: Marges de manœuvre

- importance et marges de manœuvre élevées
- importance et marges très élevées

Hypothèse 1 ; Hypothèse 2 ; Hypothèse 3

Conclusion

L'ensemble des éléments précédents sera mis en perspective des résultats issus des autres groupes de travail. Il contribuera à l'élaboration de scénarios de synthèse et à la réflexion sur le contenu de la Charte.

Prochaine réunion prévue : le 19 juin à ESTER

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Rappel des 3 hypothèses du groupe

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Christian	AUDOUIN
Conseil Régional du Limousin	Renée	NICOUX
Université	Bernard	VALADAS
Conseil Régional du Limousin	Pierre	PAQUIET
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
Conseil Régional du Limousin	Régis	BROYER
Conseil Général de la Haute-Vienne	Christian	PRINCIPAUD
Conseil Général de la Creuse	Christine	DE REYNAL
Conseil Général de la Corrèze	Georges	PEROL
PNR Millevaches	Jean-Pierre	POTVIN
Commune de Tulle	Michel	BREUILH
CRPF	François	DIDOLOT
SIEPAL	Rodolphe	WILMART
Chambre Régionale de Métier et de l'Artisanat	Anne Marie	BORDES
Comité Régional du Tourisme	Hervé	DECAUX
FS Conseil	Christine	VARENNE
INSEE	Catherine	LAVAUD
LIMOUSIN EXPANSION	Isabelle	VEYRIRAS
DRE	Gilles	PINEL
DRE	Nicolas	SURAI

Excusés :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Renée	NICOUX
Conseil Régional du Limousin	Florence	COLLETTE
Conseil Général de la Haute-Vienne	Céline	BARON
SAFER Marche - Limousin	Marc	WEILL
SIEPAL	Sylvie	MOREAU
SCOT Tulle	Nicolas	CHOPARD
LEADER + PAYS DE GUERET	Laure	RAGUENE
Conseil Régional du Limousin	Marielle	DENAT
GAEC Champs Libres	Jean-Luc	SEIGNEZ
DRE	Alain	BOURION
DRE	Alain	MONS
DRJS	Daniel	ARRANZ

Groupe thématique 3. Quelles évolutions des fonctions de l'espace et du maillage territorial?

HYPOTHESE 1

Une région d'équilibre, de cohérence et solidaire, qui joue la complémentarité de ses territoires

Le dynamisme de la métropole régionale profite à l'ensemble de la région : la répartition des fonctions urbaines permet de maintenir une large gamme de services sur le territoire régional; les pôles structurants jouent pleinement leur rôle. Grâce à des effets de bonne gouvernance, un équilibre a été trouvé entre impératifs environnementaux et de production, attractivité résidentielle et fonctions récréatives de l'espace régional.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Des efforts d'investissements pour permettre le phénomène de métropolisation et le maillage du territoire: accessibilité, services aux entreprises et à la population (<i>exigence de haute performance et de qualité</i>), offre d'habitat ...</p> <p>L'achèvement du processus de décentralisation : un clair partage des compétences et des moyens d'action renforcés au niveau local <i>dans le cadre d'une solidarité Etat/collectivités locales et d'une péréquation</i></p>	<p>Limoges est liée aux réseaux interrégionaux. Brive/Tulle (<i>aire Lubersac-Souillac-Beaulieu</i>) pour la Corrèze, Guéret/La Souterraine en Creuse se sont rapprochées et s'articulent avec la métropole régionale : les fonctions urbaines supérieures sont réparties selon les spécialités des agglomérations, <i>Limoges concentrant les fonctions les plus stratégiques</i></p>	<p>Un effet d'irrigation <i>sur la majorité</i> du territoire régional</p> <p>Métropolisation qui risque d'induire des coûts externes : nuisances automobiles, hausse coûts du foncier, risque de développement des disparités territoriales: métro et reste de région, ou spécialisation d'espaces</p>
<p>Une crise énergétique qui oblige les acteurs à mutualiser leurs moyens et organiser autrement leur développement</p>	<p><i>Une économie diversifiée</i> : une économie résidentielle forte et une économie productive variée et bien réparties (<i>si pôles structurants secondaires</i>) ; l'agriculture est multifonctionnelle et diversifiée</p>	<p>La capacité à <i>développer</i> le maillage de l'ensemble du territoire</p>
<p>Le Limousin est inséré dans des réseaux de transports nationaux et européens</p>	<p>Une organisation hiérarchisée des fonctions urbaines, <i>une spécialisation des fonctions territoriales</i> ; les pôles structurants sont confortés, voire développés.</p>	<p>Une hausse de la fréquentation des transports collectifs</p>
<p>Un développement économique générateur de suffisamment de richesses pour financer un développement plus maîtrisé</p>	<p>Des réseaux de transports (collectifs, notamment) performants sur l'ensemble du territoire, <i>adaptés aux besoins de la population et des entreprises</i></p> <p>Des documents de gestion de l'espace (<i>devenus obligatoires</i>) articulés aux différentes échelles, et cohérents avec les projets de développement des différentes collectivités</p> <p><i>un développement rural original</i></p>	<p>Une réelle maîtrise des phénomènes de périurbanisation</p>

Groupe thématique 3. Quelles évolutions des fonctions de l'espace et du maillage territorial?

HYPOTHESE 2

Les territoires "autonomes" avec une faible coopération

Le développement de stratégies autonomes voire concurrentielles entre les territoires entraîne un fonctionnement régional fragmenté. La dispersion des moyens et l'absence de gestion globale au plan régional limitent le rayonnement de la région, ainsi que sa capacité à maîtriser les dynamiques territoriales. Certains territoires infra régionaux, urbains et ruraux, parviennent à se développer sur une base productive : la population est plus nombreuse et plus répartie sur le territoire régional qu'en 2007, mais des espaces "vides".

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
Absence de gouvernance efficace à l'échelle régionale	<p>Pas d'organisation d'un développement cohérent, pas de mutualisation des moyens avec les autres collectivités</p> <p>> Une forte concurrence entre les territoires, chacun jouant sa propre carte sans s'intégrer dans un référentiel régional. <i>Mais les territoires s'organisent en leur sein.</i></p> <p>> Limoges et Brive-Tulle jouent la carte de la métropole d'envergure régionale, en visant également les marchés du tourisme et de l'économie résidentielle ; elles opèrent des rapprochements avec des métropoles extrarégionales. <i>Limoges profite à plein de l'effet LGV, et risque de se retrouver sur l'axe d'un territoire régional tourné à l'ouest vers la façade atlantique et présentant par ailleurs un espace éclaté</i></p>	<p>Capacité à rayonner relativement limitée (manque de moyens), incapacité à maîtriser les effets externes du développement (banalisation espace, hausse circulation automobile...)</p> <p>Stratégie d'accueil de population sans maîtrise de l'étalement urbain (qui concerne aussi les aires des pôles structurants)</p>
Un contexte énergétique peu contraignant	<p>> Les secteurs périurbains et les petites villes jouent la carte de l'affirmation de stratégies autonomes, pour capter la croissance résidentielle et s'affirmer politiquement.</p> <p>> Les zones rurales touristiques cherchent à attirer toujours plus de résidents, et à diversifier les publics (actifs également), <i>mais la ruralité est marquée par le déclin irrémédiable de l'agriculture telle que nous connaissons actuellement. Une agriculture de circuits courts pourrait se développer</i></p> <p>> Développement des périphéries des agglomérations le long des axes importants ainsi que sur deux ou trois territoires plus dynamiques (initiatives d'élus, acteurs socioéconomiques...)</p>	<p>→ Développement peu maîtrisé de la consommation d'espace</p> <p>Hausse des spécialisations des espaces en fonction de leur degré d'attractivité économique et résidentielle, et par conséquent hausse des disparités entre espaces. <i>Accroissement des conflits d'usage.</i></p> <p>Mitage du territoire renforcé : des zones entières du territoire n'ont quasi plus de vie sociale et économique. <i>Une déprise des espaces ruraux</i></p>

Groupe thématique 3. Quelles évolutions des fonctions de l'espace et du maillage territorial?

HYPOTHESE 3

La campagne résidentielle généralisée autour de pôles urbains structurants

L'attrait représenté par les espaces ruraux du Limousin a constitué un facteur déterminant pour l'installation de nouveaux résidents et le départ des citadins vers la campagne. L'habitat individuel est désormais généralisé. Ce mode de développement favorise l'usage de l'automobile, et le développement de disparités importantes entre les territoires. L'accueil de ces nouveaux résidents n'est pas accompagné, les tensions se font de plus en plus vives entre agriculteurs, industriels et résidents, poussant la délocalisation de certaines activités. Ces recompositions territoriales s'effectuent au détriment des agglomérations, dont l'influence décroît au profit des périphéries.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Une énergie disponible à bon marché</p>	<p>L'attractivité résidentielle constitue le principal moteur des dynamiques territoriales. <i>La LGV pourrait accélérer ce phénomène ("Limousin : campagne de Paris")</i></p>	<p>Développement de la spécialisation des espaces, et des disparités territoriales. <i>Des risques de conflits inter-générationnels ou entre catégories de population (riches/pauvres, communautarisme...)</i>..</p>
<p>Une attractivité résidentielle et touristique qui se maintient à un niveau élevé</p>	<p>Le report de la population vers les périphéries lointaines, au détriment des centres qui se voient peu à peu "vidés" de leurs fonctions économiques et commerciales. <i>Les centres concentrent les populations non mobiles (dont les jeunes non autonomes), les actifs résidant aux périphéries.</i></p>	<p>Diffusion du renouveau démographique sur le territoire, renouvellement de la population active et des services dans les communes rurales</p>
<p><i>Un espace qui reste relativement disponible et au cadre de vie préservé. Le coût du foncier se renchérit en zone urbaine.</i></p>	<p>Le très fort développement de la circulation automobile</p> <p>Le déclasserment des centres villes et centres bourgs : offre résidentielle vieillissante et inadaptée, concentration des nuisances automobiles, manque d'attractivité visuelle</p>	<p>Pression croissante sur l'activité agricole</p> <p>Poursuite du phénomène de banalisation des espaces, <i>risque à terme de perte d'attractivité, en contradiction avec le moteur de l'hypothèse</i></p>
	<p><i>Les pôles structurants permettent une densification de l'accueil, ils conservent de l'activité économique</i></p>	<p>Engorgements routiers sur les accès aux centres</p> <p>Perte d'attractivité des centres villes, recomposition de centralités périphériques accessibles par automobile</p>
	<p><i>On assiste au développement du télétravail, une nouvelle économie agricole se développe et fournit des services aux pôles urbains</i></p>	<p>Perte d'attractivité des agglomérations, et réduction de leur capacité à rayonner sur le territoire ; image extrarégionale plus "floue" <i>mais positive. Une image pouvant se construire à un niveau interrégional</i></p>



